ARRETE MUNICIPAL N° 23-080 Sandrine LARCHER, Maire de DELLE,

- Vu le Code Général des Collectivités Locales, et notamment L'Article L 2212-2;
- En raison du risque d'effondrement du faux plafond situé sous la toiture de la scène extérieure du bâtiment de la Halle des 5 Fontaines, place du champ de Foire à Delle 90100;
- Par arrêté N° 22-187 l'accès à la scène extérieure située à l'arrière du bâtiment de la Halle des Cinq Fontaines a été interdit à toute personne;

ARRETE

ARTICLE 1 : Suite aux travaux de sécurisation effectués, l'arrêté n° 22-187 est abrogé.

<u>ARTICLE 2:</u> Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Directrice des Services Techniques, les Agents de la Police Intercommunale, les Agents de Surveillance de la Voie Publique, sont chargés de l'exécution du présent arrêté dont copie sera remise à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie;
- Monsieur le Président de la CCST Police Intercommunale ;
- Monsieur le Directeur du Service Culture, Education, Sport et Jeunesse ;
- Monsieur le Responsable des Ateliers Municipaux.

A Delle, le 24 mars 2023

Sandrine JANIAUD LARCHER
Maire de Delle

- Mis en ligne sur le site internet de la commune le 14 /05/9013 par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE.